



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Reforme

Question écrite n° 45389

### Texte de la question

M. Michel Giraud souhaite interroger M. le ministre de la défense sur la prochaine réforme du service national. Les derniers conflits régionaux ont démontré la nécessité de disposer de personnels civils spécialisés afin de veiller au respect des droits de l'homme, d'apporter une aide aux réfugiés et de préparer à la reconstruction des pays dévastés par la guerre. Dans ce cadre, n'est-il pas possible de créer un service civil adapté qui permette aux jeunes qui se déclareraient volontaires pour un tel engagement d'accomplir, sur les lieux mêmes des conflits extérieurs, des missions spécifiques visant à la prévention des crises et à la résolution des conflits. Un tel service s'intègre d'ailleurs parfaitement dans les trois domaines proposés par le Président de la République dans son allocution télévisée du 28 mai 1996 pour l'accomplissement d'un service volontaire. Aussi lui demande-t-il son avis quant à la création d'un « service civil de paix » dans le cadre du volontariat envisagé par le Gouvernement.

### Texte de la réponse

Le 28 mai 1996, le Président de la République a rendu publiques ses propositions en matière de réforme du service national. Dans ce cadre, le Gouvernement propose que les formes actuelles du service national soient remplacées par un rendez-vous citoyen à caractère obligatoire et par un volontariat dans les trois domaines suivants : défense, sécurité et prévention ; cohésion sociale et solidarité ; coopération internationale et aide humanitaire. La mission du « service civil de paix » évoquée par l'honorable parlementaire a tout à fait vocation à s'intégrer dans le domaine de la coopération internationale et de l'aide humanitaire. En tout état de cause, le projet de loi portant réforme du service national qui va être discuté prochainement par le Parlement propose les formes de volontariat à retenir pour satisfaire à la fois les besoins de la Nation et les aspirations exprimées par la jeunesse lors du débat qui s'est déroulé dans notre pays, en mai dernier, sur l'avenir du service national.

### Données clés

**Auteur :** [M. Giraud Michel](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45389

**Rubrique :** Service national

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1996, page 6081

**Réponse publiée le :** 30 décembre 1996, page 6872